Image not found or type unknown

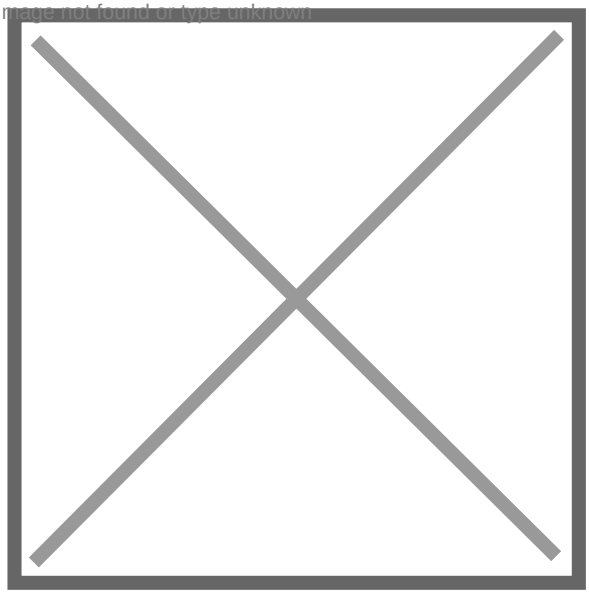

Est ce que je peux vendre mon appartement?

Par **virginie**, le **31/10/2010** à **14:20**

Bonjour,ma mere m'a fait donnation de son appartement cela fait plus de 15 ans, elle en a l'usufruit.

Actuellement elle est en maison de repos ,puis je vendre cet appartement

quelle est la procedure.

Je dois payer la maison de repos car sa pension est tres faible de 600€

merci pour vos conseils

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **14:34**

Vous ne pouvez pas vendre l'appartement sans l'accord de votre mère.
Elle peut renoncer à son usufruit à titre gratuit ou vous pouvez, via le fruit de la vente du logement, convertir l'usufruit en capital, avec son accord.

600 euros, c'est moins que l'actuel minimum (708.95 euros). A-t-elle fait la demande pour toucher l'ASPA ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés